

Québec, le 16 octobre 2018

Madame Nathalie Lemelin
Coalition citoyenne pour la sauvegarde de la Pointe d'Argentenay

Par courriel

Madame,

Nous avons bien reçu votre lettre relative au projet Huttopia de la Pointe d'Argentenay à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, que vous nous avez adressée par courriel le 10 octobre dernier et nous vous en remercions. Nous en avons pris connaissance avec intérêt.

En vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, le Conseil du patrimoine culturel du Québec pourra vous recevoir en audition et entendre votre argumentaire dès qu'une demande d'avis sur le projet nous sera transmise par les autorités du ministère de la Culture et des Communications.

L'audition vous permettra de faire valoir votre point de vue et vos préoccupations à l'égard du projet. Un rapport d'audition sera ensuite transmis au ministre.

Soyez assurée que nous communiquerons avec vous dès que cette démarche sera en cours.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente,

Line Ouellet